



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles

2 IGC

Distribution limitée

CE/08/2.IGC/2 Rev.
Paris, 10 octobre 2008
Original : français

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Deuxième session ordinaire
Paris, Siège de l'UNESCO
8 - 12 décembre 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour

Décision requise : paragraphe 2

1. **Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu analytique de la première session extraordinaire du Comité
4. Projet de directives opérationnelles relatives à la promotion de la coopération internationale (article 12 de la Convention)
5. Projet de directives opérationnelles relatives à l'intégration de la culture dans le développement durable (article 13 de la Convention)
6. Projet de directives opérationnelles relatives à la coopération pour le développement (article 14 de la Convention)
7. Projet d'orientations sur l'utilisation des ressources du Fonds international pour la diversité culturelle (article 18 de la Convention)
8. Rapports des experts sur le traitement préférentiel pour les pays en développement (article 16 de la Convention)
9. Date(s) de(s) la prochaine(s) session(s) du Comité
10. Rapport du Comité sur ses activités et décisions à la Conférence des Parties
11. Election des membres du Bureau de la troisième session ordinaire du Comité
12. Autres questions
13. Clôture de la session
 - 13A Rapport oral du Rapporteur
 - 13B Clôture par le Président

2. **PROJET DE DECISION 2.IGC 2**

Le Comité,

1. Ayant examiné le document CE/08/2.IGC/2,
2. Adopte l'ordre du jour de la session figurant dans le document susmentionné.